

Restauration Scolaire

Décembre 2017

Fiche de réservation mensuelle (une par enfant)

NOM :

Prénom :

Classe :

Souhaitez-vous que des plats sans porc uniquement soient servis à votre enfant ?
(Cocher la case)

OUI

NON

Insérer la ou les croix dans la ou les cases correspondantes au jour de prise des repas de votre enfant.

DECEMBRE	JOURS	Croix à indiquer
Vendredi	1	
Lundi	4	
Mardi	5	
Jeudi	7	
Vendredi	8	
lundi	11	
Mardi	12	
Jeudi	14	
Vendredi	15	
Lundi	18	
Mardi	19	
Jeudi	21	
Vendredi	22	
		Soit un montant
		Total de :

**Extrait du règlement
intérieur article 3 :**

Toute modification (ajout ou retrait) de repas à titre exceptionnel doit être justifiée. En cas d'absence, alors que le repas a été prévu sur la fiche, il est demandé au(x) parent(s) de prévenir la mairie (03 23 83 19 69) au plus tard la veille avant **9h45**. A défaut, le repas sera facturé comme si l'enfant avait pris son repas.

1. Le dépôt de la fiche et le règlement pour le mois doivent être obligatoirement effectués en mairie du 17 au 25 novembre 2017.
2. Veuillez remplir votre chèque sur place afin de régulariser toute modification faite les mois précédents, et de le libeller à l'ordre du Trésor public.
3. Tout ajout de repas doit être réglé **impérativement** au moment de la modification.
4. Le prix du repas est de 4.60 € à partir du 1^{er} septembre 2017.

LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ AU MOMENT DU DEPOT DE LA FICHE DE RESERVATION MENSUELLE.

SIGNATURE DES PARENTS

Fait à _____ Le _____